

Journal d'informations municipales de CHÂTILLON-EN-DIOIS Châtillon-en-Diois, Mensac, Menée, Archiane, Bénévise, Les Nonières

Aménagements des viols :

Châtillon-en-Diois primé

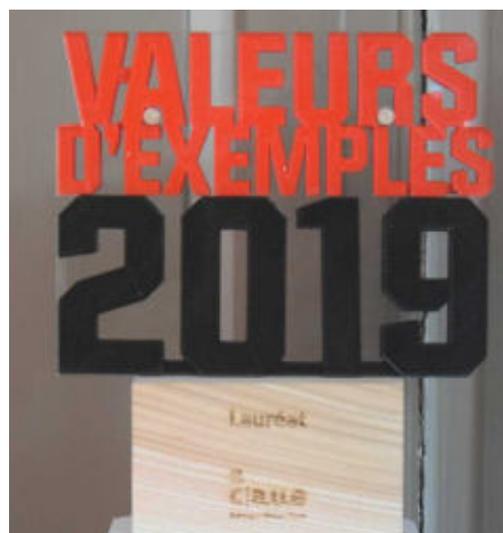
L'Union régionale des CAUE (Conseil Architecture Urbanisme et Environnement) de la Région Auvergne Rhône Alpes organise le Palmarès régional de l'architecture et de l'aménagement intitulé "Valeurs d'exemples®".

C'est lors des journées nationales de l'architecture en octobre à l'École Centrale de Lyon, que le prix "Valeurs d'exemples" a été décerné à la rénovation des viols de Châtillon-en-Diois dans la catégorie "espace public et aménagement paysager des communes de moins de 2000 habitants.

L'objectif de Valeurs d'exemples est de promouvoir les réalisations en architecture et aménagement de qualité en prenant en compte : leur valeur plastique d'ensemble, leur insertion dans le site, leur caractère innovant, leur qualité d'usage, leur niveau de responsabilité environnementale et sociétale. La richesse des échanges entre les acteurs ayant permis la réalisation du projet est aussi prise en compte : relation équipe de maîtrise d'ouvrage/équipe de maîtrise d'oeuvre.

Ce dernier point a particulièrement été considéré pour le projet de rénovations des viols anciens de Châtillon. Le projet initié sous la mandature de Régine Oddoz, a été continué lors de la présente mandature d'Eric Vanoni. Le jury a apprécié non seulement la qualité du projet, le soin des détails dans la réalisation, mais aussi la très bonne concertation entre les acteurs de la commune, le cabinet Dièdre (Luc-en-Diois Reynaud), l'architecte paysagiste Cécile Paris, les entreprises Eiffage (gros œuvre et réseaux) et ADCAVL de Crest (sols, pavages), sans oublier les habitants et l'association Fleurs et Fontaines qui anime le village botanique.

Le dossier de candidature a été monté par Cécile



Paris et le Cabinet Dièdre. Il est visible sur le site <https://urcaueaura.platfomecandidature.com/gallery/BKjGYMkp/BrLVOyYn?search=c0529c93814f82f8-4>

On peut citer la présentation générale faite par Cécile Paris qui rappellera aux habitants l'importance, mais aussi la qualité des travaux :

Trois phases de chantier ont permis la mise en valeur de la partie sud du centre historique, par la réhabilitation de 6 viols (ruelles piétonnes très étroites) et de leurs nombreuses fontaines, dans le respect de l'esprit des lieux.

Le revêtement principal est un béton désactivé à gros granulats (graviers roulés de la Drôme). Son aspect rustique s'harmonise avec la texture du bâti, et sa rugosité apporte un confort d'usage dans ces ruelles pentues. Des gros galets sciés ont été incrustés ponctuellement dans le béton, lui apportant des touches lumineuses. Les tampons, très nombreux, sont rendus "invisibles" grâce à leur remplissage béton ou pierre. Les dalles et marches nécessaires au niveau des nombreux seuils d'habitation ont été dessinées sur mesure et réalisées avec une finition "layée-balayée". Le choix s'est porté sur la pierre de Ruoms (à 140km) pour sa grande résistance au gel. En pieds de façades, la mise en œuvre de cette pierre a évolué

entre la première tranche de travaux et les suivantes : des barrettes à l'aspect lisse, choisies pour leur facilité d'entretien, ont ensuite été remplacées par des pavés à la finition éclatée et rugueuse qui s'intègrent mieux dans le paysage urbain. Les pierres sont posées sur un béton de chaux et laissent par endroits la place à des lits de galets végétalisés. Inspirée d'une pratique traditionnelle, la bande drainante ainsi créée laisse "respirer" les murs anciens, limitant les désordres dans les maçonneries dus à l'humidité. En plus des végétaux existants conservés, cet espace en pied de murs a permis de réaliser de nouvelles plantations en pleine terre ou en pots et d'étendre la collection de plantes grimpantes qui agrémentent les rues de Châtillon, labellisé Village botanique.

Le projet intègre la réfection des réseaux et la création d'un réseau séparatif pour les eaux pluviales. La configuration en impasse de certaines ruelles, leur faible largeur et la présence de caves sous la chaussée ont nécessité un travail très fin de mise en œuvre et l'instauration d'un dialogue continu avec les riverains. Ce dialogue a également permis d'harmoniser le traitement des espaces privés ouverts sur la rue.

Outre la remise du trophée, un film de présentation de près de 6 minutes a été tournée en récompense, à Châtillon.

La remise de ce trophée à l'initiative de l'Union des CAUE, permet aussi de rappeler le rôle des CAUE aussi bien pour les collectivités que pour les particuliers :

- **Conseil et accompagnement des collectivités locales** sur leurs projets d'architecture, d'urbanisme, de paysage ou d'environnement.

- **Conseil aux particuliers** désireux de construire ou rénover afin d'assurer la qualité architecturale des constructions et leur bonne insertion dans le site.

Le CAUE de la Drôme est une association encadrée par la loi. Il assure ses différentes missions grâce à deux types de financement :

- La taxe d'aménagement départementale sur les permis de construire, dont le taux est voté par le Conseil Départemental ;

- Les adhésions et concours apportés par les collectivités soutenant l'action du CAUE et faisant l'objet de conventions d'objectifs.

Contact :

Sur Internet : <http://caue.dromenet.org/>

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement de la Drôme

44 rue Faventines, BP 1022

26010 VALENCE Cedex

Tél. 04 75 79 04 03

Accueil du public :

Place Jean Collombet, Valence



2 octobre 2019, Les fruits de la vie

Pour clore une année riche en activités, les bénévoles de l'Association les Fruits de la vie se sont retrouvés au dépôt de locomotives, mercredi 2 octobre pour remettre à deux associations et une famille dioise les fruits de leur générosité. Depuis 18 ans l'association organise de nombreux événements : pièce de théâtre avec la troupe des fêlés, concours de coinche, stand de restauration lors de la Foire aux greniers. Les bénéfices récoltés lors de ces événements sont versés à des associations ou pour financer le projet d'une famille s'occupant d'un enfant malade ou handicapé. La présidente Geneviève Houdiarne entourée de nombreux bénévoles a pu remettre un chèque de

4000 € au représentant de l'association "Les Projets de Benj" dont l'objectif est de venir en aide à Benjamin Valet atteint d'une maladie génétique rare. La chambre de cet ado de 14 ans doit être réaménagée avec des accessoires adaptés à sa morphologie.

L'association "Vivre à Fontlaure" reçoit un chèque de 4000 € pour le projet d'aménager 2 plate-formes extérieures sécurisées avec des jeux et un mobilier adapté aux handicaps des enfants hébergés au sein de l'institut médico éducatif de Fontlaure à Aouste-sur-Sye.

Enfin un don de 2000 € a été attribué à Houria et Jacky Ferrier pour aménager la salle de bain et acheter un lit adapté pour leur fille Léa porteuse d'un handicap.



TENNIS CLUB de CHATILLON en DIOIS

Premiers Matches et Premières raquettes

Il semble plus difficile de rencontrer pour la première fois des équipes adverses que de pratiquer le Tennis lors des cours donnés par le moniteur. Ce fut l'expérience de quatre de nos jeunes adhérents le samedi 12 octobre dernier. En effet, sollicités et incités par Romain et le Président du Club, quatre garçons ont participé à ce que le Comité de Tennis appelle le plateau "Galaxie

Rouge". Le premier des plateaux Galaxie pour de premières rencontres. D'autres plateaux "Galaxie" colorés existent selon l'évolution et l'âge des jeunes joueurs.

Nous avons ainsi engagé, Léo Bonniot, Léo Corréard, Gaétan Josset et Raphaël Sauvet tous quatre excités par ce déplacement au Club de Eurre qui nous recevra lors de trois rencontres.

La musique classique ne leur convenant point, mais aussi afin de canaliser le débit incessant de paroles, le "Président-Chauffeur" calmant tout ce petit monde lui rappelait tout au long du trajet quelques règles apprises sur les courts. Comment on compte

les points, comment on fait "l'essuie-glace" au service (premier à droite suivant par la gauche et ainsi de suite), comment se replacer et être attentif etc... Tout ceci nous fait arriver à 14 heures dans un calme relatif sur les courts.

Les bénévoles et dirigeants de Eurre qui nous recevait et de Mirabel l'autre de nos deux adversaires avaient préparé le déroulement des rencontres : deux doubles et quatre simples. Les parties disposaient d'un arbitre bénévole, issu de chacun des Clubs, dont la tâche était bien sûr de contrôler les résultats mais aussi de donner des conseils à ces jeunes dont certains, un peu rêveurs, jouaient tout en regardant le foot dans le terrain tout à côté. Je ne nommerai personne c'est promis. Pour une première le résultat général est assez satisfaisant puisque les tablettes donnent ce qui suit :

Eurre bat Châtillon 4 / 0
Châtillon bat Mirabel 4 / 1.

Je suis sûr que l'on peut mieux faire et au retour des congés scolaires l'entraînement reprendra tant le mercredi que le samedi après midi. Vous comprendrez cependant que je félicite nos quatre jeunes pour leur premier résultat. Après l'effort ils ont bien profité du goûter offert par le club de Eurre en fin d'après midi.



Le retour fut bruyant ! Aucun n'avait souhaité rentrer avec les parents présents et, alors que j'avais enfin trouvé du "Johnny" pour les satisfaire, un des quatre souhaitait de la musique classique !!. À nous revoir le 23 novembre pour la prochaine rencontre toujours à Eurre ! J'achèterai le dernier Johnny !!!

Quelques jours auparavant, le mercredi 9 octobre, les nouveaux jeunes inscrits au cours de tennis recevaient leur première raquette dans le cadre de l'animation "Viens taper la balle avec nous". Le Comité Drôme-Ardèche de Tennis, pour la sixième année consécutive, offrait sa première raquette à chacun des jeunes, fille ou garçon, de moins de 10 ans, prenant sa licence F.F.T. et suivant les cours au sein d'un des clubs des deux départements.

Quatre enfants en ont bénéficié dans notre Club



pour la saison 2019 / 2020 : Clément Girard, Léonard Le Corvic, Charlotte Iche et Aubin Vanoni. La Présidente du Comité, Madame Joëlle Chauvin-Cornut, devant trop d'absence des clubs sollicitant ces raquettes au cours des deux dernières années avait fait préciser que les absents (ayant toujours tort) à cette petite fête suivie d'un pot amical n'obtiendraient pas les dites raquettes. Ce fut une remise dans une salle comble.

Si Châtillon n'avait que quatre raquettes, quelques grands clubs valentinois en avaient une cinquantaine de quoi faire rêver un Président qui se consolait lorsque, photo à l'appui, Madame Odette Durant Présidente du CDOS (Comité Drômois Olympique et sportif), lui remettait son dû.

Vous constaterez la joie des enfants qui le mercredi suivant recevaient leur raquette. Il ne reste plus qu'à mettre en application les conseils du Moniteur Romain Boudot chaque mercredi pour devenir plus tard pourquoi pas soit un pratiquant de qualité voire un futur champion.

La rentrée scolaire étant le lundi 4 novembre les cours reprendront le mercredi 8 soit sur les courts tant qu'il fait beau soit comme d'habitude à l'automne dans la salle Kubnick et cela jusqu'au printemps faute d'une autre salle appropriée.

Le Président du Tennis Club
 Roland Covarel





Châtillon-en-Diois Salle Henri KUBNICK
Dimanche 24 Novembre 2019 à 14 h

1^{er} lot
Séjour en Périgord proche de Sarlat
2 adultes, 4 jours/3 nuits, 1/2 pension
Hôtel Restaurant 3 étoiles, valeur + de 500 euros
[Voyage non compris]

Lots suivants
Machine à coudre
Nettoyeur haute pression
Outil multifonctions
Centrale vapeur

Et bien d'autres lots ...
Pour la maison, la cuisine, le bricolage, l'esthétique...

TIRAGE TOMBOLA en fin d'après-midi !
BUFFET salé/sucré + corbeilles de bachiquelles !
BUVETTE

Bibliothèque municipale Fête de la Science : Escape Game

La bibliothèque de Châtillon en Diois a organisé des parties de jeu d'énigmes (escape game) sur le thème des idées reçues et de la science.

Mardi 8 octobre les participants du club des Nonières, avec le renfort de Sylvie Favier et Julien, après un moment d'hésitation, se sont pris au jeu !

Samedi 12 octobre au Barabock à Menglon ce sont 5 adultes qui se sont creusé la tête. Nous avons dû refuser des groupes trop importants : 10 ou 12 joueurs à la fois, ce n'était pas possible.

Mercredi 9 et dimanche 13 octobre à la bibliothèque de Châtillon, nous avons fait 3 parties : une avec 3 adultes et 2 enfants, une avec 2 adultes et 3 enfants, et une supplémentaire, pour un groupe de 6 ados qui fêtaient un anniversaire !

Ce sont donc des participants de tous les âges qui

Vente de livres à la Foire d'automne

La bibliothèque a mis en vente environ 2000 livres. Le choix était vaste. De nombreux acheteurs ont fait leur provision pour l'hiver ! Nous avons vendu 400 livres. Si vous n'avez pas trouvé votre auteur préféré, venez à la bibliothèque : nous avons peut-être ses livres en rayon et vous pourrez les emprunter !

Jean Oddoz a dédié son dernier livre "Cheminant avec Pierre Dévoluy (1862-1932)". Plusieurs personnes lui ont demandé son livre précédent, "Châtillon nostalgie" qui est épuisé. Il en

Le Club de l'Adoux annonce :

Notre loto se déroulera comme c'est la tradition le dernier dimanche de novembre, soit le 24 novembre.

Les bénévoles du club procéderont à la vente de cartons, de porte à porte, durant la première semaine de novembre. Cette opération permet aux personnes non disponibles, ou non valides, de participer aux différents tirages du loto. Venez jouer nombreux ! À la fois vous pouvez gagner et aussi aider à jouer les cartons des gens qui ne peuvent pas être là !

Le repas de fin d'année du club se déroulera le jeudi 12 décembre au restaurant Le Moulin. Pensez-y !

sont venus passer un moment. Nous espérons qu'ils y ont pris du plaisir !

Le livre qui a servi de base à ce jeu pourra être emprunté à la bibliothèque.

Bibliotheque@mairie-chatillonendiois

04 75 21 25 64.



fera peut-être un nouveau tirage. Si vous êtes intéressés, dites-le à la bibliothèque pour qu'il puisse estimer le nombre à réimprimer.



27 octobre 2019 La Foire d'Automne

Beau succès pour tous les participants, avec une météo au top. C'est un plaisir de voir la rue du Reclus aussi fréquentée. Le stand de l'école et la buvette des Jeunes Loups ont connu une belle assistance ! Un regret : les stands alimentaires un peu éloignés en haut du village !

Merci aux organisateurs, les Jeunes Loups châillonais pour cette réussite.



Office de tourisme du pays diois

AVIS AUX ORGANISATEURS DE MANIFESTATIONS

La collecte des informations est un enjeu fondamental pour les Offices de Tourisme qui ont opté pour une solution pratique, rapide et efficace avec "Apidae Events". Il s'agit d'un questionnaire que l'organisateur d'une manifestation renseignera lui-même. Ces informations seront relayées par de nombreux diffuseurs : sites web de l'Office de Tourisme, Agenda des festivités en Pays Diois. Elles sont également utilisées par les journaux pour les éditions de l'été : Guide de l'été du Dauphiné, Drôme Hebdo...

Mode d'emploi :

Dès maintenant, vous avez la possibilité d'ajouter vous-même **via notre site web**, vos manifestations et animations en Pays Diois directement en ligne



sans code d'accès. Une fiche est créée dans "APIDAE". Après validation elle est publiée !

À noter :

- Pour les ateliers, stages, randonnées accompagnées ou autres "sorties découvertes", merci de nous communiquer les informations par mail à contact@diois-tourisme.com.
- *À partir de janvier 2020, votre événement devra être saisi obligatoirement* avec ce formulaire !

Office de Tourisme du pays diois
Rue des Jardins, 26150 DIE

www.diois-tourisme.com

04 75 22 03 03

Conception et réalisation : Mairie de Châtillon-en-Diois, 26410

Directeur de la publication : Eric VANONI

Rédaction de ce numéro : J.A. MALOD